

Zeitschrift: Mobile : la revue d'éducation physique et de sport
Herausgeber: Office fédéral du sport ; Association suisse d'éducation physique à l'école
Band: 8 (2006)
Heft: 5

Artikel: Le grand boom du casque
Autor: Aeberhard, Christin / Brügger, Othmar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-995685>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 10.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le grand boom du casque

Prévention // Toujours plus de skieurs protègent leur tête. Cela réjouit bien sûr les vendeurs d'articles de sport mais aussi les assureurs et le Bureau suisse de prévention des accidents. Le port du casque permet d'éviter 60% des blessures à la tête.

Christin Aeberhard

Bon à savoir

Prévention comportementale et situationnelle

■ En vertu de son mandat légal, la fondation de droit privé bpa a pour mission de contribuer à abaisser le coût économique et social des accidents non professionnels. Le nombre et la gravité des accidents dans la circulation routière, le sport, l'habitat et les loisirs doit diminuer.

■ La prévention des accidents obéit à la double règle de l'influence sur les situations et/ou de l'influence sur les comportements. Par influence sur les situations, on entend la nécessité d'aménager les techniques, les infrastructures, les produits du quotidien ainsi que les normes et les lois de telle manière qu'il en résulte un gain de sécurité pour les êtres humains. Le bpa contrôle par exemple que tous les casques de ski vendus en Suisse répondent aux normes de sécurité. Mais le bpa n'est pas investi de pouvoirs décisionnels; il ne peut édicter ni prescriptions ni lois. Il exerce le plus souvent une influence indirecte en informant et en conseillant les décideurs. Il forme également des concepteurs et planificateurs de systèmes, ce qui lui permet d'agir sur les normes de sécurité des constructions et des produits.

■ Quant aux comportements humains, le bpa tente de les canaliser par des moyens éducatifs tels que l'information, la formation et les relations publiques. Au travers de la campagne «Enjoy sport – protect yourself», le bpa entend notamment convaincre les sportifs de la nécessité de porter un casque sur les pistes de ski (voir: www.enjoysport.ch).

■ Après les conseils, la formation et les relations publiques, la recherche constitue la quatrième compétence-clé du bpa. Les études de celui-ci livrent des conclusions sur les accidents en Suisse, sur les principaux facteurs de risque et sur l'efficacité des mesures prises. Les informations scientifiquement fondées fournissent aux décideurs les bases requises pour déterminer les domaines dans lesquels une action s'impose. //

► A l'automne 2003, le Bureau suisse de prévention des accidents (bpa) a lancé la campagne «Enjoy sport – protect yourself». Objectif: inciter les sportifs à porter des équipements de protection dans la pratique des sports de neige, du vélo et du roller afin d'éviter les blessures d'origine accidentelle ou, à tout le moins, d'en atténuer la gravité. La pièce maîtresse de ces équipements est le casque. La campagne a servi de cadre à une étude consacrée à l'impact du port du casque sur les accidents dans les sports de neige. Celle-ci visait à mettre en évidence, par extrapolation, le nombre de blessures à la tête que le port du casque permet d'éviter ne serait-ce que chez les skieurs et de déterminer le gain au niveau économique et social.

Dans le mille!

Sur les 2,15 millions de skieurs qui sillonnent les pistes chaque année, 45 000 se blessent au point de recourir à des soins médicaux. 15% – au bas mot – des accidentés qui ne portent pas de casque subissent des blessures à la tête ou au cou. Or, 60% de ces blessures pourraient être évitées par le port d'un casque.

Le nombre de porteurs de casque sur les pistes de ski suisses a plus que doublé en l'espace de deux ans. Durant la saison 2004/2005,



28% des skieurs portaient un casque. Ce pourcentage a augmenté dans des proportions comparables pour toutes les tranches d'âge, chez les femmes comme chez les hommes, et à tous les niveaux d'aptitudes. A partir de ces chiffres, on a pu calculer que le port du casque pendant la saison d'hiver 2004/2005 a permis d'éviter un millier de blessures à la tête.

Un franc qui en vaut deux

Le bpa est une fondation de droit privé investie d'un mandat légal. Sa mission consiste, entre autres, à maintenir le coût des accidents de la population suisse au plus bas niveau possible (voir l'encadré «Bon à savoir»). Le succès d'une campagne se mesure aussi à l'aune des mesures de sécurité mises en œuvre: ont-elles permis d'économiser plus que ce que la campagne en question a coûté? Dans le domaine des sports de neige en tout cas, le bpa tire un bilan positif: chaque franc investi dans la prévention se traduit par un gain de plus de deux francs. En d'autres termes, grâce au port accru du casque, il a été possible de réaliser des économies sur les coûts des accidents et de leurs suites qui dépassent la somme dépensée pour la campagne de prévention et les achats de casques. //

Source:

Brügger, O. (2006). Auswirkungen des Tragens des Schneesporthelms auf das Unfallgeschehen. Kopfverletzungen, Helmtragequote und Unfallkosten. Berne: Bureau suisse de prévention des accidents bpa. L'étude peut être téléchargée gratuitement sous: <http://shop.bfu.ch>

Bilan positif. En deux ans, les adeptes du casque ont plus que doublé sur les pistes suisses.

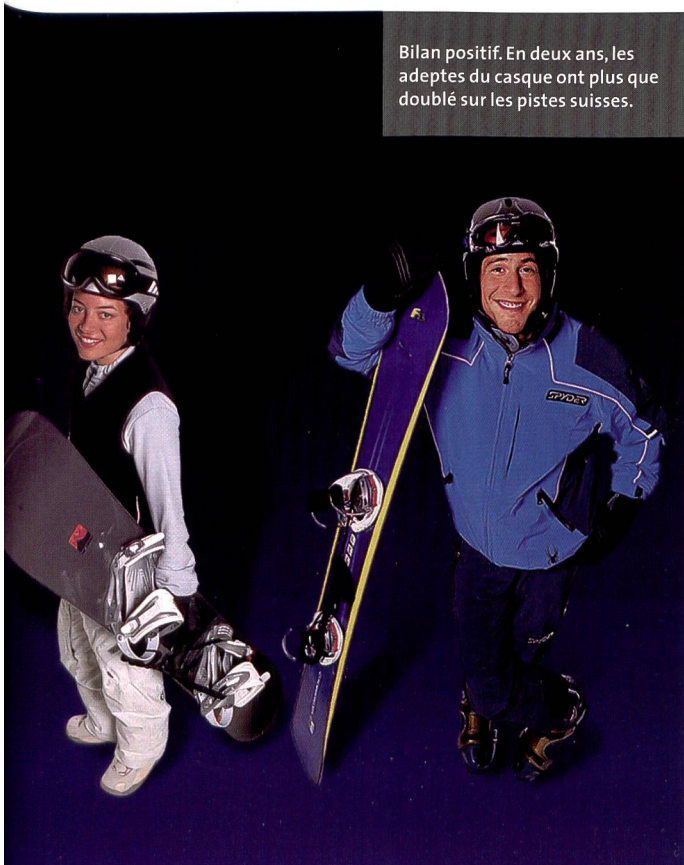


Photo: fruitcake

Le point

Un accessoire de mode

«mobile»: Le taux de port du casque dans les sports de neige a doublé en l'espace de deux ans. Ce résultat vous satisfait-il? Othmar Brügger: Bien sûr, nous sommes très satisfaits de cette tendance qui nous encourage à poursuivre nos efforts. D'autant plus que le montant investi par le bpa ces trois dernières années ne laissait pas espérer un effet aussi spectaculaire.

Comment expliquez-vous alors cette forte progression? Disons que c'est un concours de circonstances. On ne saura jamais exactement pourquoi les chiffres ont augmenté dans de telles proportions. Mais il est certain que la campagne du bpa a soutenu la tendance.

Pouvez-vous tout de même citer des facteurs concrets? D'abord, l'évolution dans les sports de neige a fait naître un besoin croissant de sécurité. Les gens ont le sentiment que les pistes sont devenues des parcours de vitesse, qu'elles sont donc dangereuses et qu'il faut se protéger. Le casque est l'élément central de cette protection car, contrairement aux fractures des bras ou des jambes, les blessures à la tête sont souvent irréversibles.

Et ensuite? Il n'y a plus de raison, de nos jours, de se passer du casque sur les pistes. Il suffit de le sentir envelopper sa tête pour se dire: tiens, ce casque est agréable à porter, il tient bien en place, les lunettes aussi, ma tête reste au chaud et j'entends aussi bien qu'avec un bonnet. Le casque est même devenu un accessoire de mode. De toute façon, le bonnet est tout aussi préjudiciable aux jolies coiffures, alors autant porter un casque!

Le casque est donc dans le vent? Oui, et c'est un point important. Beaucoup de bons skieurs et snowboarders portent un casque, les grands champions que l'on voit à la télévision aussi. Pour donner l'exemple aux enfants, les adultes s'y mettent aussi.

Ne croyez-vous pas que les skieurs et snowboarders casqués seront tentés de prendre plus de risques et que, au final, les blessures seront tout aussi nombreuses – peut-être pas à la tête mais ailleurs? Je suis convaincu de l'efficacité du casque, c'est clair. Mais il est vrai que le casque ne protège que la tête, le reste du corps demeure vulnérable. Des études ont néanmoins révélé que les porteurs de casque ne changent pas de comportement sur les pistes; autrement dit, ils ne prennent pas plus de risques qu'avant.

› Othmar Brügger,
est collaborateur scientifique au
service «Recherche» du bpa.
Contact: o.bruegger@bpa.ch

